

La Caisse Alimentaire Commune – Montpellier

Comité Institutionnel

16 octobre 2023



Territoires à Vivres



- Coopérations territoriales
- Démocratie alimentaire
- Mutualisation et nouveaux modèles économiques
- Connexion avec les enjeux agricoles



Territoires à VivreS Montpellier



Depuis juillet 2021, 25 organisations du territoire montpellierain se sont regroupées en **comité local** pour concevoir une **expérimentation de démocratie alimentaire et de transformation du système alimentaire territoriale**



Lieux de mobilisation citoyenne et de distribution alimentaire :

La Cagette, L'Esperluette-Celleneuve, La 5e Saison, Vrac & Cocinas, Marchés paysans

Autres relais de mobilisation et sensibilisation des habitant.e.s :

Secours Catholique Hérault, Epso - La porte ouverte, FAS Occitanie, CCAS Montpellier, ATD Quart-Monde, Alternatiba / ANV Montpellier, Les petits débrouillards 34

Structures relais sur la production et le système alimentaire :

FR CIVAM Occitanie, CIVAM Bio 34, INPACT 34, MIN de Montpellier, Les Greniers d'abondance, Croix-Rouge Insertion,

Monnaie locale complémentaire citoyenne : La Graine

Acteurs de la recherche :

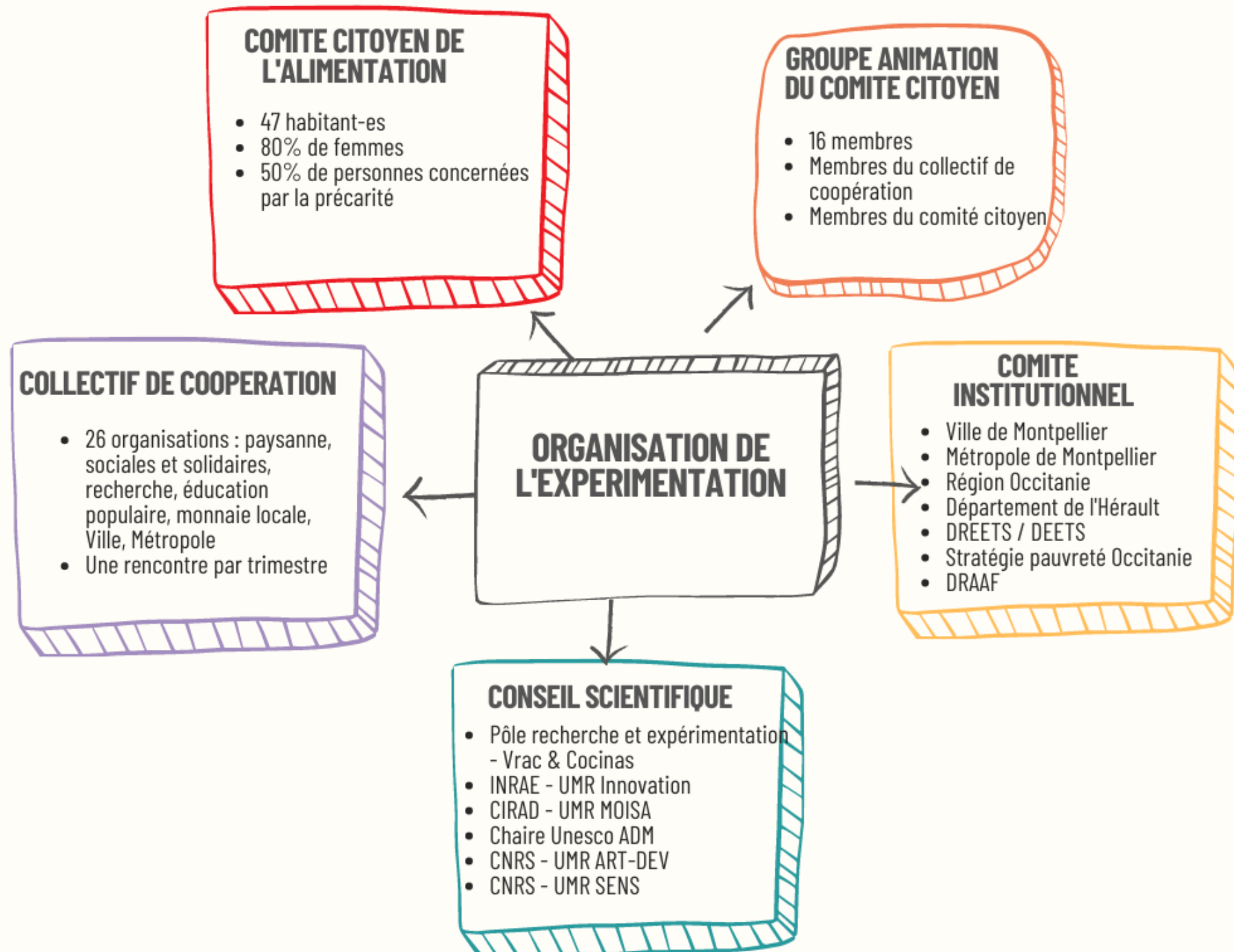
Chaire Unesco Alimentations du Monde, Vrac & Cocinas, INRAE UMR Innovation, CIRAD-Supagro, Vobsalim, Art-Dev

Collectivités territoriales : Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole

« Comment développer une approche systémique des enjeux d'accès à l'alimentation dans une perspective de sécurité alimentaire durable ? »

Hypothèses :

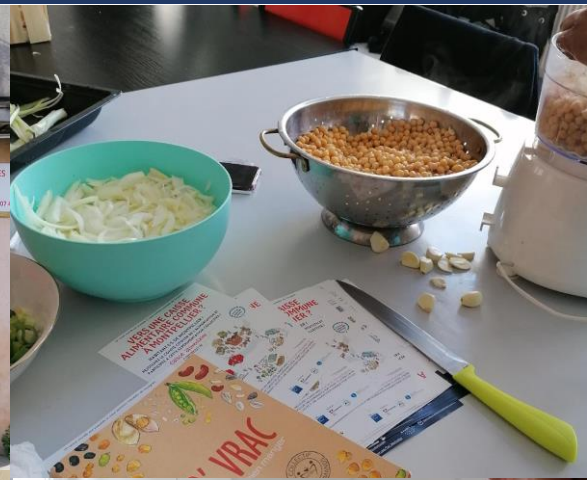
- La **démocratie alimentaire** est la condition d'une **transition agro-alimentaire** juste, porteuse de changements en termes **d'accès à l'alimentation, de pratiques alimentaires, d'environnement alimentaire et de systèmes alimentaires vers plus de durabilité.**
- La démocratie alimentaire est nourrie par l'exercice d'une **citoyenneté alimentaire** articulée aux **politiques publiques.**
- Une “**caisse alimentaire commune**”, dispositif territorial multi-acteurs, gouvernée par un comité citoyen de l'alimentation est un **espace de démocratie alimentaire vecteur de transformations sociales, publiques et économiques.**



Création d'un collectif de coopération été / automne 2021



Mobilisation Citoyenne février à septembre 202



Atelier de préfiguration du comité citoyen – Mai 2022



1ère assemblée citoyenne de l'alimentation – juin 2022





TERRITOIRES À VIVRES MONTPELLIER

POUR FAIRE FACE À L'ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS ALIMENTAIRES, UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE SE SONT REGROUPÉES POUR CONCEVOIR UNE EXPÉRIENCE VISANT À LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOU.T.E.S

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION

Instance de gouvernance de la caisse, composé d'habitant.e.s de la ville et de la métropole

LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

Budget collectif, issus de fonds publics et privés et de cotisations citoyennes

MONNAIE ALIMENTAIRE

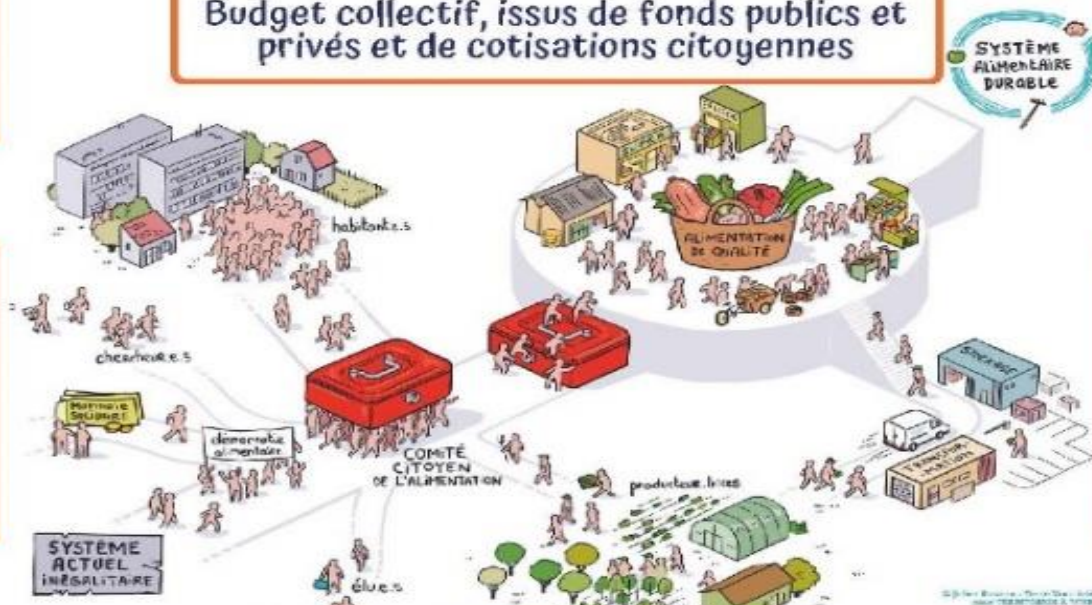
Outil de paiement qui permettra d'acheter des produits alimentaires dans le circuit conventionné

CIRCUIT DE DISTRIBUTION CONVENTIONNÉ

Circuit de distribution choisi par le comité citoyen de l'alimentation à partir des propositions des partenaires

PLATEFORME D'ACHAT EN COMMUN

Outil de structuration des approvisionnements des initiatives de citoyenneté alimentaire / mutualisation des fournisseurs et de la logistique



EXPÉRIENCE 2023 :

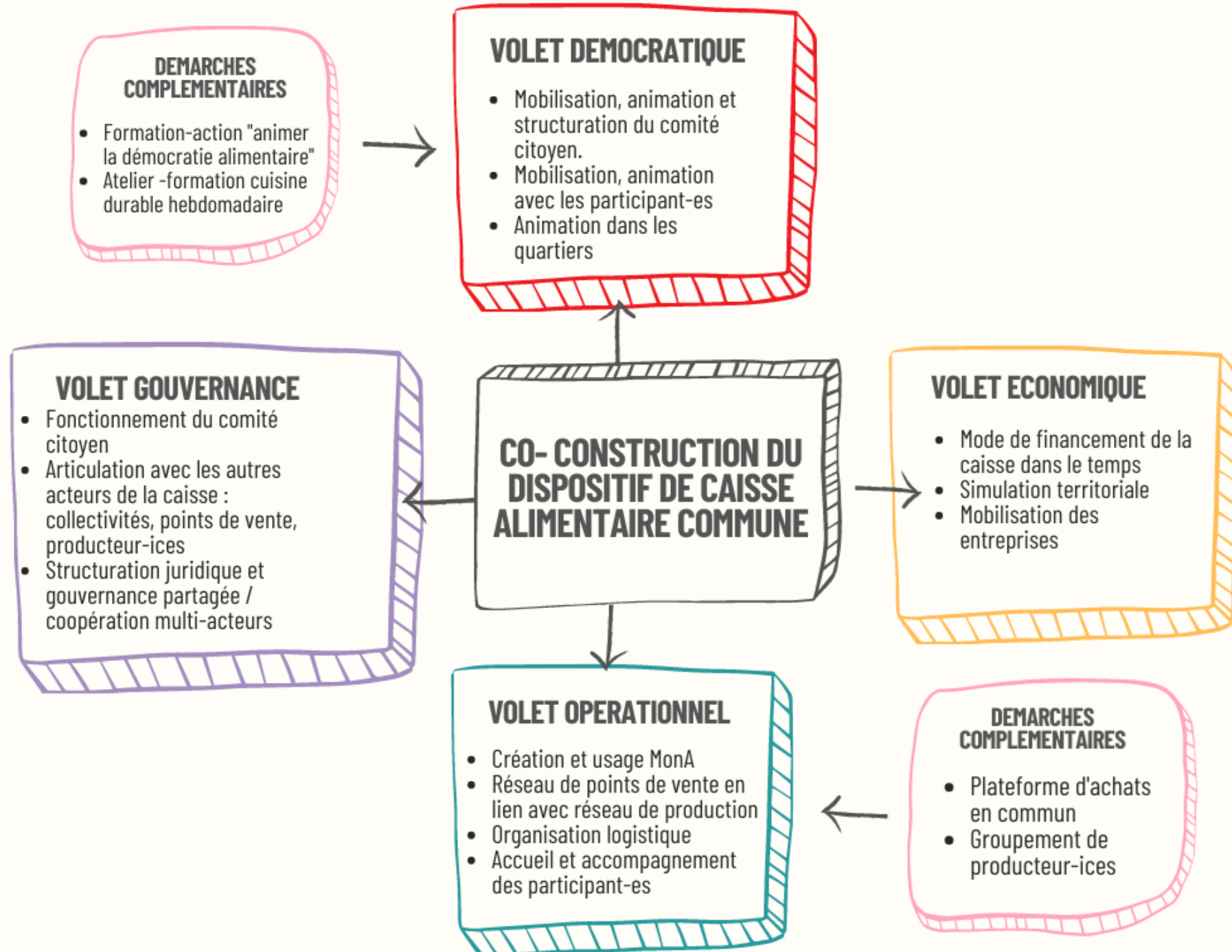
LA CAISSE PERMET AUX HABITANT.E.S VOLONTAIRES DE DÉPENSER CHAQUE MOIS 700 EUROS DANS DES LIEUX DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE CONVENTIONNÉS, OUVERTS À TOUT.E.S, CHOISIS PAR LE COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION (MARCHÉS PLEIN VENT, ÉPICERIES, SUPERMARCHÉ COOPÉRATIF, GROUPEMENTS D'ACHATS...).



tav-montpellier.xyz

Pauline SCHERER
Vrac & Cocinas
pauline-montpellier@vrac-asso.org

Marco LOCURATOLO
FRCIVAM Occitanie
marco.locuratolo@civam-occitanie.fr



Le calendrier de l'expérimentation



Le comité citoyen de l'alimentation – automne et hiver 2023





COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION PROGRAMME 2022

1 OCTOBRE 2022 :

#1 - Le comité citoyen de l'alimentation

Se connaître et comprendre le projet d'expérimentation et le rôle du comité citoyen

5 NOVEMBRE 2022 :

#3 - Les inégalités sociales et la précarité en lien avec l'alimentation

Quelles sont ces inégalités ? Quelles sont les solutions proposées aujourd'hui ? Que veut-on changer ? Quel est l'intérêt de la caisse alimentaire ?

10 DECEMBRE 2022 :

#5 - Critères de conventionnement et taux de cotisation (séance 1)

Choix des critères de conventionnement et des critères d'accès à la caisse

28 JANVIER 2023 :

#7 - Finalisation du travail sur les montants des cotisations et rencontre avec les élus locaux

Rencontre avec les acteurs et les élu.e.s du territoire

Visite des lieux de distribution alimentaire citoyens

Travail sur l'outil de la monnaie alimentaire

22 OCTOBRE 2022 :

#2 - La démocratie participative

Comment prendre des décisions collectives ? Quelles modalités de fonctionnement pour notre comité ?

26 NOVEMBRE 2022 :

#4 - Le système alimentaire

Quel est notre système alimentaire actuel ? Quels sont ses enjeux en termes d'environnement, de santé, d'égalité ? Que serait un système alimentaire durable ? Comment la caisse alimentaire peut y contribuer ?

7 JANVIER 2023 :

#6 - Critères de conventionnement et taux de cotisation (séance 2)

Choix des critères de conventionnement et des critères d'accès à la caisse

Qui sont les membres du comité citoyen ?

❖ Genre



81%

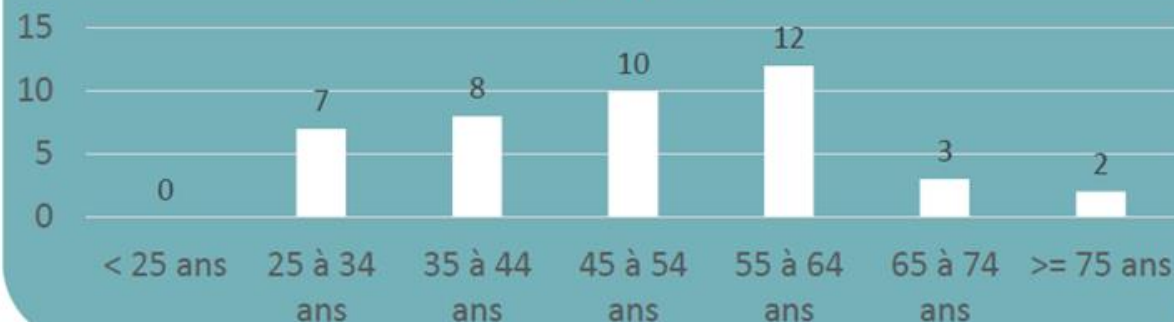
s'identifient au **genre féminin**
(35/43)

❖ Age

52%

ont **entre 45 et 64 ans** (22/42)

TRANCHES DES ÂGES DES MEMEBRES DU COMITÉ CITOYEN (N=42)



❖ Situation professionnelle

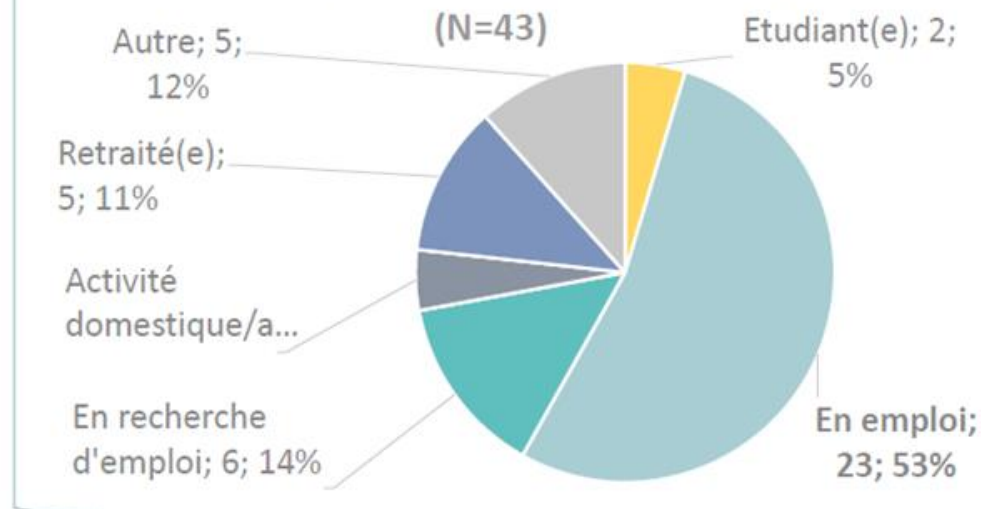
53%

sont **en emploi** (23/43)

Parmi « Autre » :

- Retraite et activité domestique
- Auto-entrepreneur
- Associatif
- Bénévole au Secours Catholique
- Invalidité/situation de handicap

SITUATIONS DES MEMBRES DU COMITÉS (N=43)



❖ Engagement associatif

74%

sont **membres d'une association** (29/43)

Parmi les associations citées : Secours Populaire, la Tendresse, les ami.e.s de la Cagette, Alternatiba, AJAP, association sportive, Parents d'Elèves...

Où vivent-ils.elles ?

85%

vivent dans la **Ville de Montpellier**

(35/41)

Dont :

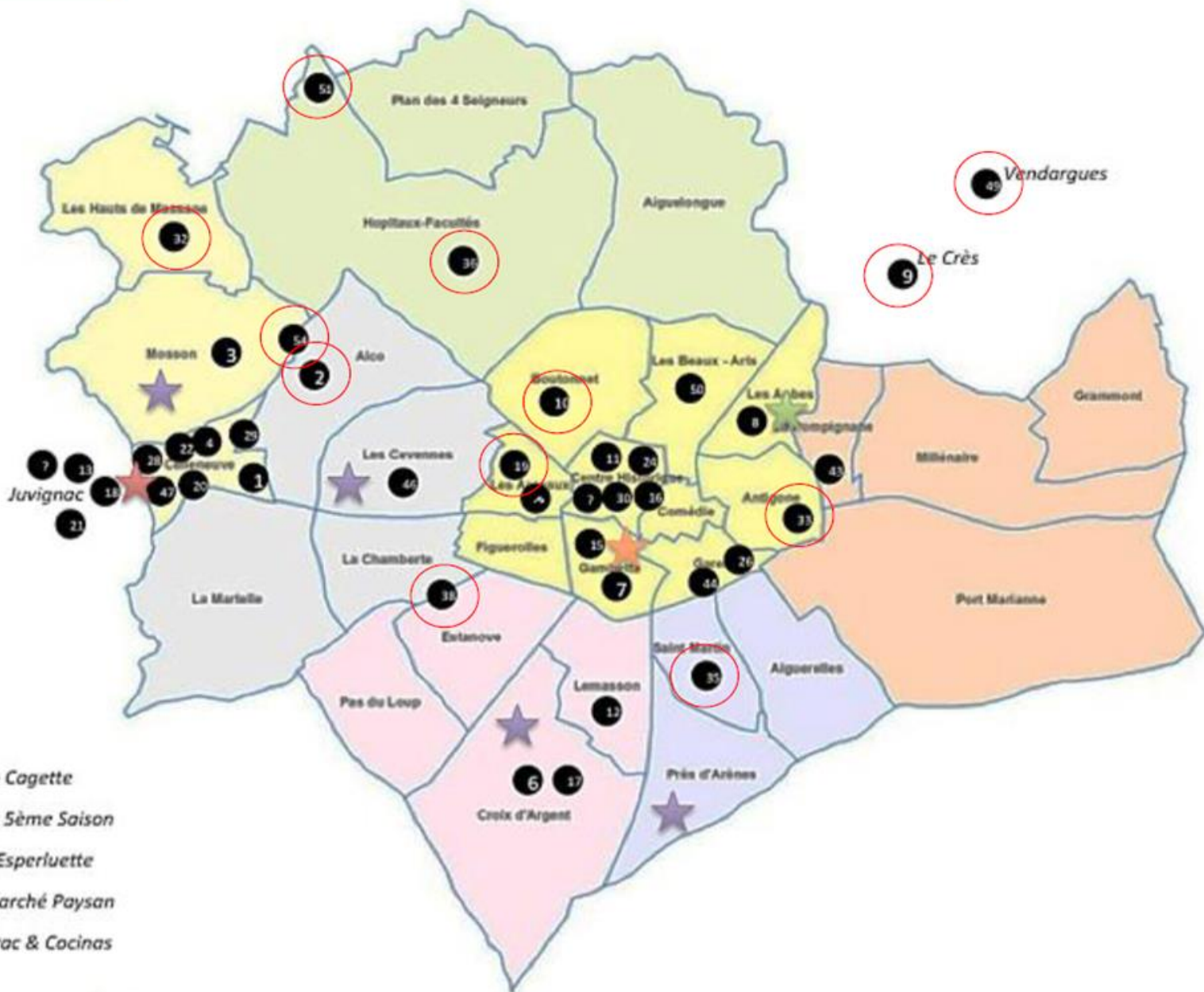
- 17% à Celleneuve (7)
- 37% en centre-ville (15)

Les 15% restants vivent à Vendargues, Le Crès et Juvignac (3M).

29%

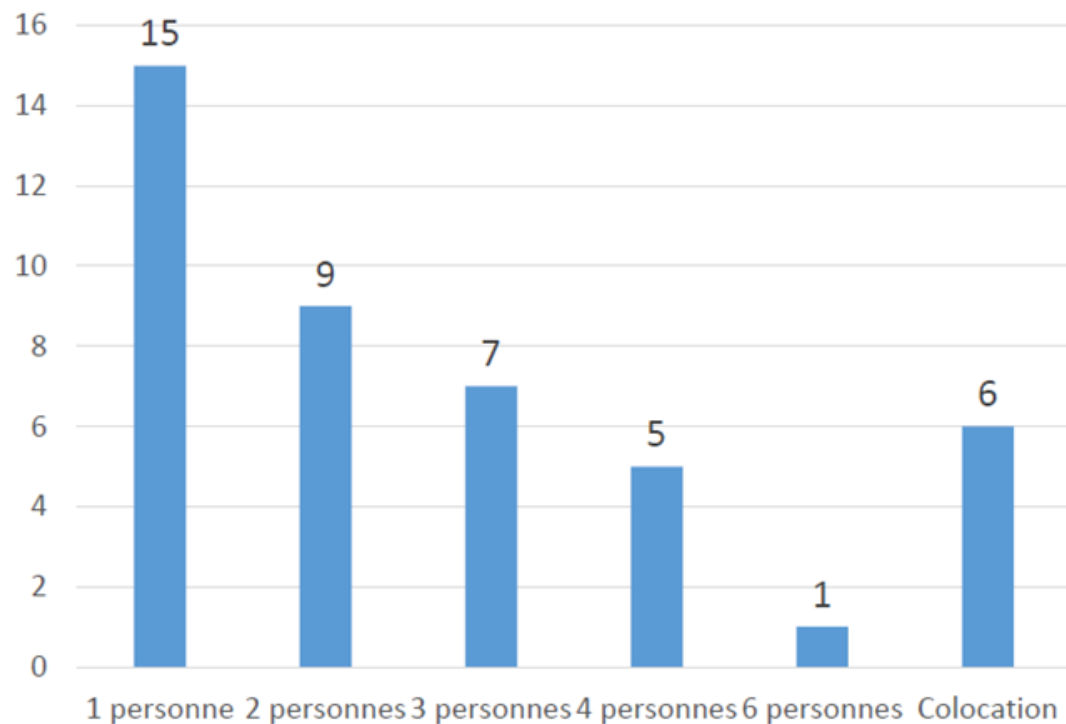
ne vivent pas à « proximité » de l'un des lieux de distribution partenaires de l'expérimentation (12/41)

-  La Cagette
-  La 5ème Saison
-  L'Esperluette
-  Marché Paysan
-  Vrac & Cocinas



Quelle est la taille de leurs foyers et leurs ressources économiques ?

TAILLES DE FOYERS (N=43)



35%

vivent seul.e.s (15/43)

21%

vivent à deux (9/43)

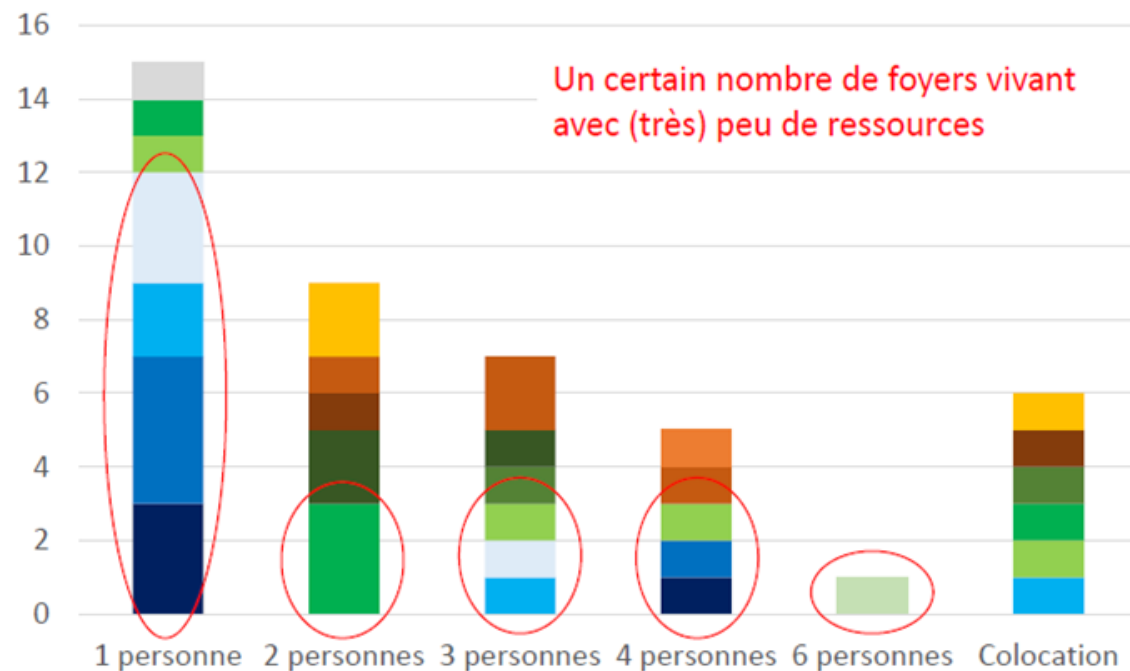
30%

vivent en famille (13/43)

14%

vivent en colocation (6/43)

BUDGETS PAR TAILLE DE FOYER (N=43)



<500€

700-900€

1100-1400€

1800-2300€

2300-2800€

2800-3500€

3500-4500€

4500-5500€

>7000€

500-700€

900-1100€

1400-1800€

2300-2800€

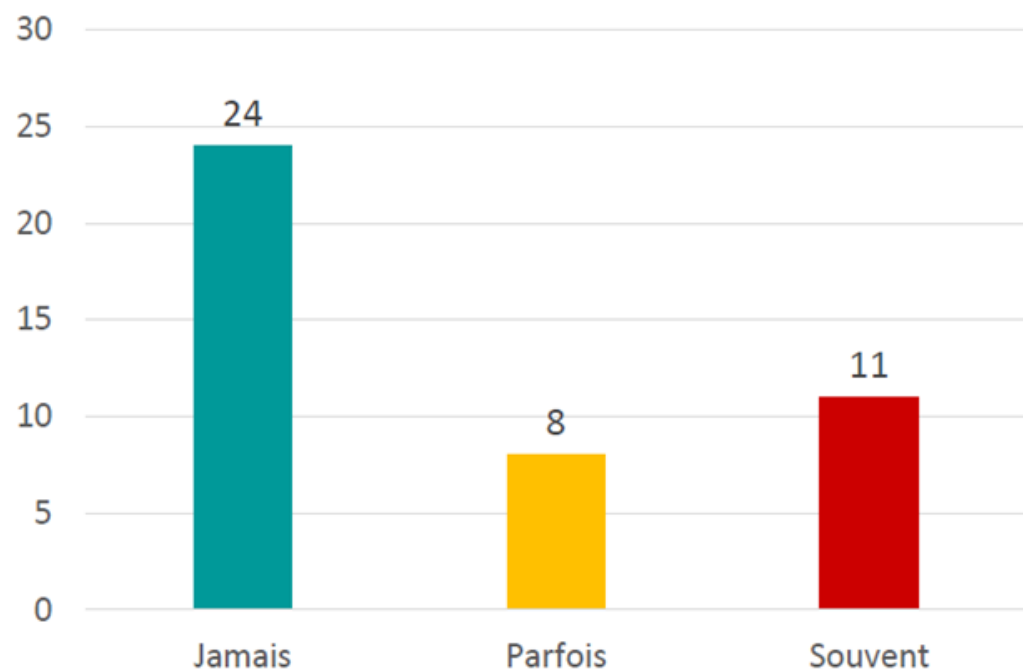
3500-4500€

5500-7000€

Je ne souhaite pas répondre

L'achat de produits alimentaires tout court : une difficulté pour une partie des membres du comité

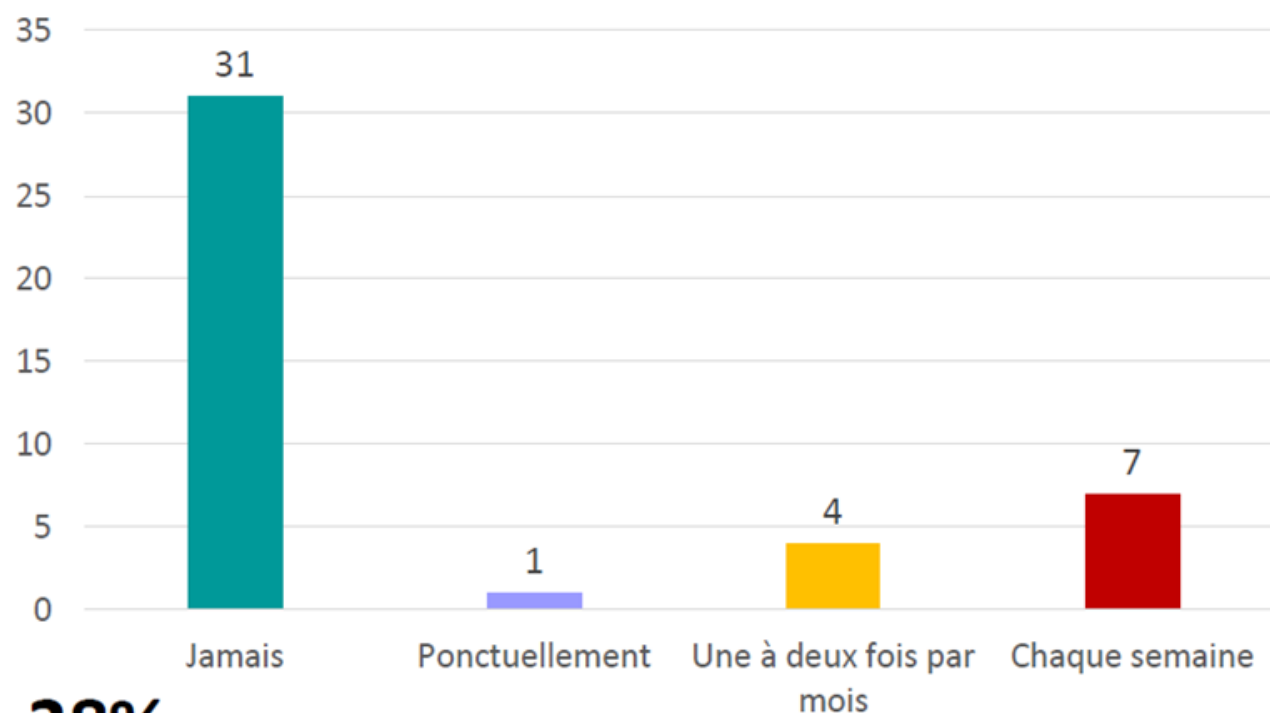
NOMBRE DE MEMBRES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES EN FIN DE MOIS
(N=43)



44%

rencontrent des **difficultés pour « finir le mois »** (19/43)
: 18% parfois ; 26% souvent

NOMBRE DE MEMBRES AYANT RECOURS À DE L'AIDE ALIMENTAIRE
(N=43)



28%

ont **recours à de l'aide alimentaire** (12/43) : 9% une à deux fois par mois et 16% chaque semaine.

Les décisions du Comité Citoyen

Le Guide d'autodétermination des cotisations



CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE GUIDE D'AUTODETERMINATION DU MONTANT DE COTISATION SCÉNARIO VALIDÉ PAR LE COMITÉ CITOYEN LE 28 JANVIER 2023

POUR DÉMARRER, LE COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION PROPOSE UN MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE BASÉ SUR UN CHOIX DE MONTANT DE COTISATION GUIDÉ !

TROIS CRITÈRES POUR ACCOMPAGNER LE CHOIX DU MONTANT DE COTISATION DES PARTICIPANTS :

REVENU MENSUEL NET	DEFINITION	BOUSSOLE
Le Revenu Mensuel est composé du revenu du travail (y compris commissions, bonus et pourboires) ; de prestation de retraite, de rentes ; d'indemnité de remplacement du revenu, de pension alimentaire accordée en justice ; de prestation d'aide sociale, de prestation d'objectif emploi ou d'allocation de solidarité sociale.		Salaires médian (la moitié des salariés gagne plus, l'autre moitié gagne moins) : 1700€/mois Salaires moyen (la somme des salaires divisée par le nombre de salariés) : 1830€/mois Les 10% de la population les plus modestes ont un revenu inférieur à 972€/mois
BUDGET DISPONIBLE * * Habituellement appelé Reste à Vivre	Le Budget Disponible est le montant qui me reste une fois que j'ai payé les charges fixes : loyer, crédit immobilier, charges, assurances, abonnements et consommation (eau, électricité, téléphonie...), transports...	Le reste à vivre considéré comme décent se situe autour de 700 euros / mois pour une personne seule ; autour de 1000€/mois pour un duo + 100€ par enfant à charge. Le reste à vivre considéré comme minimum se situe autour de 400€/mois pour une personne seule (13 €/jour).
BUDGET ALIMENTAIRE	Le Budget Alimentaire est la somme de ce que je dépense par mois pour l'alimentation à domicile	En France, on consacre en moyenne 17 % de son budget à l'alimentation à domicile. Le budget alimentaire moyen en France (par personne, par mois) est de 211€. Les plus modestes ont un budget de 157€ et les plus aisés 257€. Le budget alimentaire des foyers les plus modestes est autour de 473€/mois

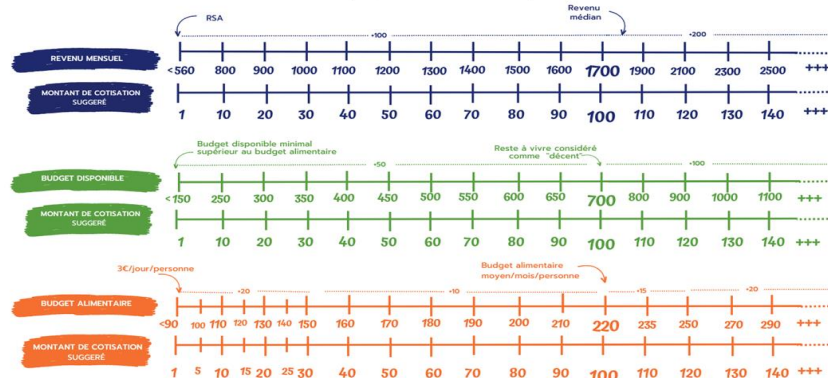
COMMENT PRENDRE EN COMPTE LA COMPOSITION DU FOYER ?

Les trois critères ci-dessous sont à considérer selon la composition du foyer. Il s'agit d'additionner les montants individuels des membres du foyer puis de diviser selon le nombre de personnes qui composent le foyer. Les adultes comptent pour 1 et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,5.



REPÈRES D'ACCOMPAGNEMENT :

Le Comité Citoyen de l'Alimentation propose aux participant-e-s de la Caisse de définir leur montant de cotisation en utilisant les repères ci-dessous. Les trois critères vont déterminer 3 montants de cotisations différents (ou pas...). Les montants de cotisation pourraient être modifiés tous les 3 mois.



Le processus de Conventionnement



CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE LES 5 LIEUX DE DISTRIBUTION CONVENTIONNÉS



LES POINTS DE CONVERGENCE :

- Gouvernance collégiale et transparente (asso, coopérative)
- Mixité sociale, inclusion et prix unique pour tou.tes
- Soutien aux producteurs via une rémunération correcte du travail
- Lien direct aux producteurs, basé sur la confiance et pas uniquement les labels
- Choix des approvisionnements : majoritairement des produits bio et/ou locaux, identifiés comme éthiques. Volonté d'avoir un impact positif sur le modèle agricole
- Grande variété de produits liée à la complémentarité entre les différents lieux

LES POINTS DE VIGILANCE :

- La durabilité économique des structures : fragilité des financements, difficulté à trouver un modèle économique viable
- Problématiques de local/lieu difficile à trouver
- Repose énormément sur le bénévolat



Enjeu :
RENFORCER ET SÉCURISER LES INITIATIVES EXISTANTES



Perspective :
DÉPLOYER DE NOUVELLES INITIATIVES CITOYENNES, AVEC LES CRITÈRES RETENUS CI-DESSUS

tav-montpellier.xyz

Lancement de la Caisse Alimentaire Commune – 28 janvier 2023





COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION PROGRAMME 2023



COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 9
18 FEVRIER 2023
Bilan phase 1, suite du comité citoyen, retours sur questionnaire + échantillonnage de l'expérimentation

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 11
22 AVRIL 2023
Liens entre la caisse alimentaire commune et le monde paysan
Comment la caisse alimentaire peut contribuer à développer des solidarités alimentaires et agricoles ?
Journée entière à la ferme Urbaine de la Condamine
MATIN : Comité Citoyen
APRES-MIDI : Evènement Grand Public

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 13
17 JUIN 2023
Processus de conventionnement & Gouvernance du comité citoyen

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 14
23 SEPTEMBRE 2023
Reprise des séances du Comité Citoyen

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 16
18 NOVEMBRE 2023
Comité Citoyen élargi aux expérimentateurs ?

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 10
25 MARS 2023
Retours d'expériences monA + parcours d'usage des participants à l'expérimentation

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 12
13 MAI 2023
Liens entre la caisse alimentaire commune et les enjeux de santé
Rencontre avec des professionnels du soin autour du thème "bien manger et santé"

ASSEMBLÉE CITOYENNE DE L'ALIMENTATION
1 JUILLET 2023
Assemblée citoyenne de l'alimentation (Evènement festif)
+
Point d'étape de l'expérimentation

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 15
14 OCTOBRE 2023

COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION # 17
16 DECEMBRE 2023

Le processus de conventionnement

Un processus de conventionnement en 3 phases :

- Phase 1 : conventionnement des partenaires du projet (novembre 2022-février 2023)
- Phase 2 : conventionnement de l'existant (mars 2023-maintenant)
- Phase 3 : transformation des paysages alimentaires (perspectives pour fin 2024)

CHRONOLOGIE CONVENTIONNEMENT



Le processus de conventionnement

L'enquête et la fiche synthèse pour la prise de décision collective

PRATICITÉ ET ACCESSIBILITÉ



- 😊 Situé au centre ville avec beaucoup de participant-es à la caisse, proche d'autres lieux conventionnés
- 😊 Possibilités de faire toutes les courses (3500 références)
- 😊 Situé à moins de 100mètres du Tram Ligne 4 Sains Guilhem Courreau; garage vélo et accessible en fauteuil roulant. Difficile de se garer.
- 😊 Ouvert lundi 14h30-19h30; de mardi à samedi 9h-19h30

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ



- 😊 Tous les produits sont issus de l'agriculture biologique (AB, Démetér, Nature & Progrès). Label Biocoop "avec nos paysans associés" et "Bio équitable en France"
- 😊 Partenaires de Oc Consigne, rayon Vrac,
- 😊 Gros rayon de fruits et légumes, produits transformés en quantité limitée

RELATION AVEC LES PRODUCTEURS



- 😊 Se fournissent localement auprès de certains producteurs (principalement produits frais). Saisonnalité (pas de tomates en hiver. Pour les produits internationaux vont au plus près de l'existant (ex: avocats d'Espagne)
- 😊 Travaillent en direct avec environ 80 producteurs. La plupart des produits du magasin (85%) passe par les centrales d'achat de Biocoop, qui achètent aux producteurs
- 😊 Ne négocient pas les prix avec les producteurs par principe. Partagent un tableau de cultures avec les maraichers pour essayer de planifier.

MODÈLE ÉCONOMIQUE, GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE



- 😊 Entreprise privée à mission ESS (Loi Hamon): pas coopérative mais comité consultatif des salariés. Au niveau de la Coopérative Biocoop les producteurs et consommateurs ont des sièges.
- 😊 Prix élevés sauf sur fruits et légumes. Marge variable, plafonnée à 30%; réduite sur les fruits et légumes, les produits ultra frais et le vrac. Réinvestissement intégral des bénéfices dans l'entreprise.
- 😊 13 salariés, presque tous en CDI. Salaire 10% au dessus de la convention collective. Une partie des bénéfices est reversée en intéressement pour les salariés.
- 😊 Collectes solidaires 2 fois/an, marge reversée à des associations; fournit Vrac et l'Esperlucette sans marge; dons à des associations étudiants.

RELATION ENTRE LA STRUCTURE ET LE COMITÉ CITOYEN



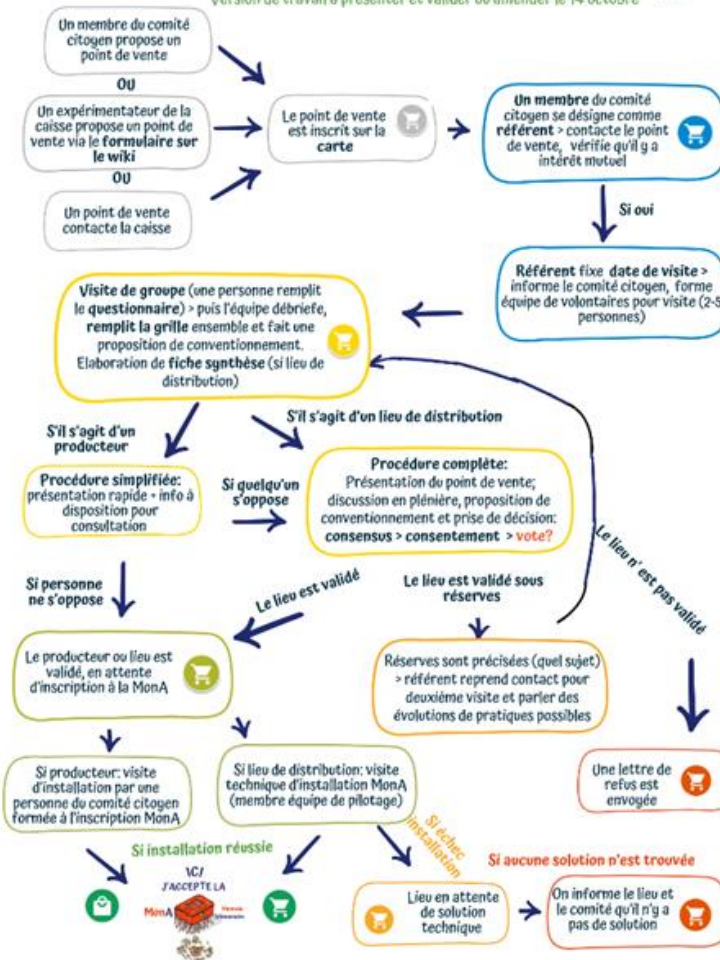
- 😊 Gérant très ouvert et intéressé par le projet de la Caisse, car l'agriculture biologique ne doit pas être réservée à une élite. Considère que l'objet social fait partie du rôle de son magasin. Biocoop finance des expérimentations de caisse à petite échelle dans d'autres régions.

Le chemin du conventionnement

PROCESSUS DE CONVENTIONNEMENT POUR LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE



Version de travail à présenter et valider ou amender le 14 octobre



LES ÉTAPES DU CONVENTIONNEMENT POUR LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

PROPOSITION DE POINT DE VENTE



- Point de vente cité par:**
- membre comité citoyen,
 - expérimentateurs (via wiki), ou
 - à l'initiative du point de vente

VISITE ET VALIDATION



- Point de vente proposé pour visite (par un référent comité citoyen)
- Point de vente visité en attente de validation par le comité citoyen

DECISION

Deux modes de prise de décision :

- **Lieu de distribution:** discussion en plénière puis décision au consensus>consentement>majorité
- **Producteur/transformateur:** validé par défaut sur proposition du référent du comité citoyen, si opposition part en plénière



- Point de vente validé, en attente d'inscription
- Point de vente validé avec des réserves (en fonction de la grille de critères)
- Point de vente refusé

INSCRIPTION À LA MONA

Deux modes d'inscription:

- **Lieu de distribution:** visite technique par l'équipe de pilotage pour inscription
- **Producteur/transformateur:** visite par membres du comité citoyen formés à l'inscription

Points de vente actifs



- Lieu de distribution inscrit à la MonA
- Producteur inscrit à la MonA

Points de vente inactifs

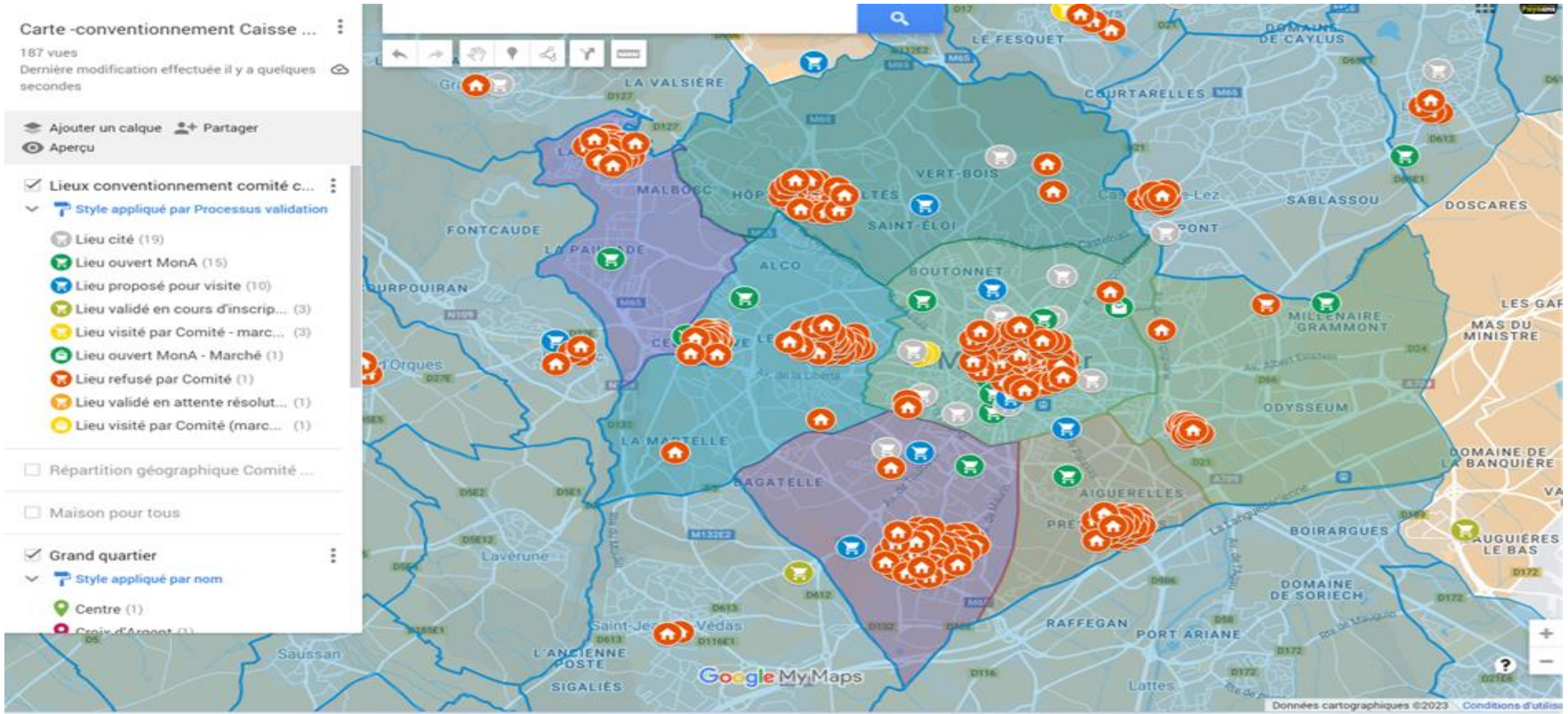


- Problème technique détecté lors de la visite, en attente de résolution
- Impossible de résoudre le problème technique



Le processus de conventionnement

La Carte du conventionnement et des expérimentateur·ices



La MonA – Monnaie Alimentaire



Points de vente ▾ Comptoirs des habitants ▾ Aide ▾ Actualités ▾ Adherent ▾

À ce jour

- ✓ 69 utilisateurs
- ✓ 14 Points de vente
- ✓ 1 Comptoirs des habitants

Rubriques

- Commerce alimentaire **4**
- Marchés **11**

Solde e-mlc : 100 eMonA

Payer ma cotisation

Mon code de paiement

Dernières opérations

Situer les Prestataires



Actualités

3 points de vente prêts pour la MonA

Vous pouvez dès maintenant, dépenser vos MonA dans 3 lieux : La Cagette au 19 Av. Georges Clemenceau L'Esperluette 3 rue Marcellin...

[LIRE LA SUITE](#)

Crée le 20/02/2023

MonA, la Monnaie Alimentaire de la caisse !

Le comité citoyen a décidé du nom de la monnaie samedi 28 janvier, la MonA (Monnaie Alimentaire)

Crée le 30/01/2023

La MonA est géré en partenariat avec La Graine, monnaie locale de l'Hérault



LA CAISSE EN CHIFFRES

DONNÉES DE MI FÉVRIER AU 1ER OCTOBRE



1 COMBIEN SOMMES NOUS DANS LA CAISSE ?

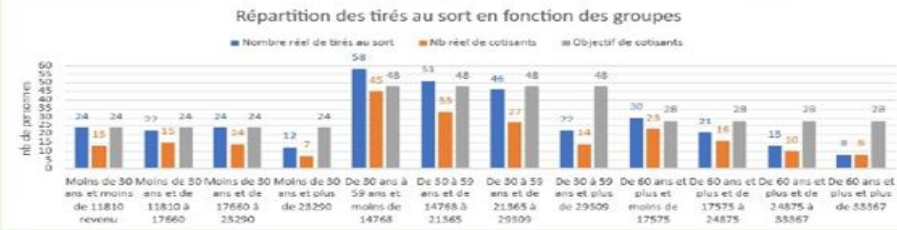
47 au Comité Citoyen
52 Partenaires
332 Tiré.e.s au sort



Total
431

Objectif initial de 400 tiré.e.s au sort cotisants

Après les réunions d'accueil nous sommes **353** enregistré.e.s à la MonA dont **325 Cotisant.e.s** (= avoir cotisé au moins une fois).
Parmi les Cotisant.e.s on compte **311 Acheteur.euse.s** (= avoir acheté au moins une fois)



2 COTISATIONS VERSÉES DEPUIS LE 18/02/23

Rappel : Chaque foyer reçoit 100 MonA contre une cotisation libre et guidée (sans justificatif)

Total des cotisations versées = 71 927€

Total des dons versés = 905€

Soit un total versé de 72 832€

Utilisation Budget Caisse = 44 325€

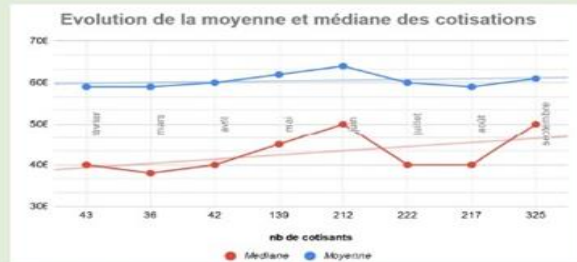
3 ACHATS

Près de **4 000** achats depuis le début, pour un montant total de **102 360€**.

Top 3 des points de vente au 1er septembre :

- 50%** des achats à la **Cagette**
- 23%** à la **Biocoop du Courreau**
- 13%** chez les **Producteurs** (tout marchés confondus)

4 EVOLUTION DES COTISATIONS



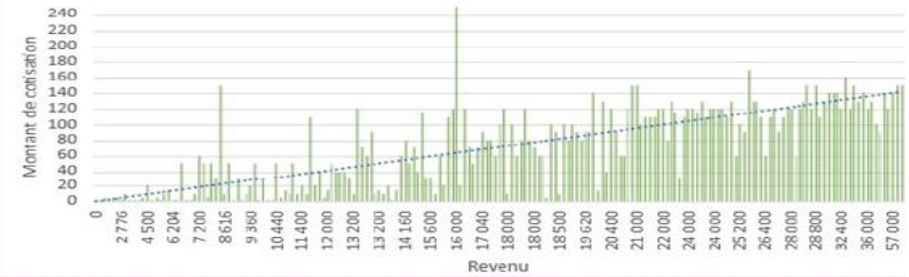
En septembre, sur **269** cotisant.e.s la **moyenne** des cotisations est de **67€**. La moitié des cotisant.e.s versent un montant de cotisation inférieur à **50€**, l'autre moitié un montant supérieur.

En août, sur **217** cotisant.e.s la **moyenne** des cotisations est de **59€**. La moitié des cotisant.e.s versent un montant inférieur à **40€**, l'autre moitié un montant de cotisation supérieur.

5 LIEN ENTRE ÂGE, NIVEAU DE REVENU ET COTISATIONS...

- Les cotisations semblent corrélées au niveau de revenu par part déclaré par les participant.e.s

Septembre : Montant cotisé en fonction du revenu



- Une tendance des plus jeunes à cotiser de plus faibles montants quelque soit leur niveau de revenu

En moyenne les moins de 30 ans cotisent à hauteur de 57€, contre 75€ pour les 30-59 ans et pour les plus de 59 ans.

La moitié des plus jeunes cotisent un montant inférieur à 60€, l'autre moitié un montant supérieur. Pour les 30-59 ans la cotisation médiane est de 80€, et de 90€ pour les plus de 59 ans.

Septembre : Montant cotisé par tranche d'âges



Le budget Territoires à Vivres Montpellier

BUDGET CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE 2022/2023																
AXES / OBJETS	PORTAGE	Territoires à Vivres	Fondation Carasso	Fondation de France	Ville de Montpellier		Métropole de Montpellier		Mesure 13 PAT 3M	Département Hérault	Région Occitanie	DRAAF	DREETS	TerrAsol PIA4	Contributions Citoyennes au 31/09/2023	TOT
					2022	2023	2022	2023								
Caisse Alimentaire Commune																291209
BUDGET CAISSE	FRCIVAM Occitanie		50000	50000	15000	30000	30000	30000		10000	15000				71209	291209
																301209
Pilotage																45000
Pilotage	FRCIVAM Occitanie (Marco)	5000		14000										21000		40000
Pilotage	Vrac&Cocinas (Pauline)	5000														5000
Monnaie Alimentaire MonA																52000
Développement Informatique MONA	FRCIVAM Occitanie / La Graine			15000												15000
Maintenance et frais de gestion	FRCIVAM Occitanie / La Graine			12000												12000
Poste 0.5 ETP	La Graine (Charles)												25000			25000
Structuration Filières Alimentaire																20000
Poste 0.5 ETP	CIVAM BIO 34 / InPACT Occitanie	5000						15000								20000
Points de Ventes Citoyens																25000
Poste 0.5 ETP	Marché Paysan (Ariane)												25000			25000
Comité Citoyen de l'Alimentation																16200
Appui Animation Comité Citoyen	Petit Débrouillard Occitanie	6000														6000
Film Présentation Caisse	Christelle	3000														3000
Frais fonctionnement Comité Citoyen	FRCIVAM Occitanie	7200														7200
Formation Action Démocratie Alimentaire																75000
Coordination	Vrac&Cocinas (Pauline)												10000			10000
Préstation Formation	?												15000			15000
Animation-action Démocratie Alimentaire	Sec Cath												10000			10000
	Epso												10000			10000
	Sem e saison												10000			10000
	Esperlurette												10000			10000
	Vrac & Cocinas - Pole action collective												10000			10000
Evaluation - Recherche																35000
Evaluation	Vrac&Cocinas											20000		15000		35000

559409

Le budget de la Caisse

Au 31/09/2023 les financements OBTENUS pour 12 mois d'expérimentation sont ainsi répartis :

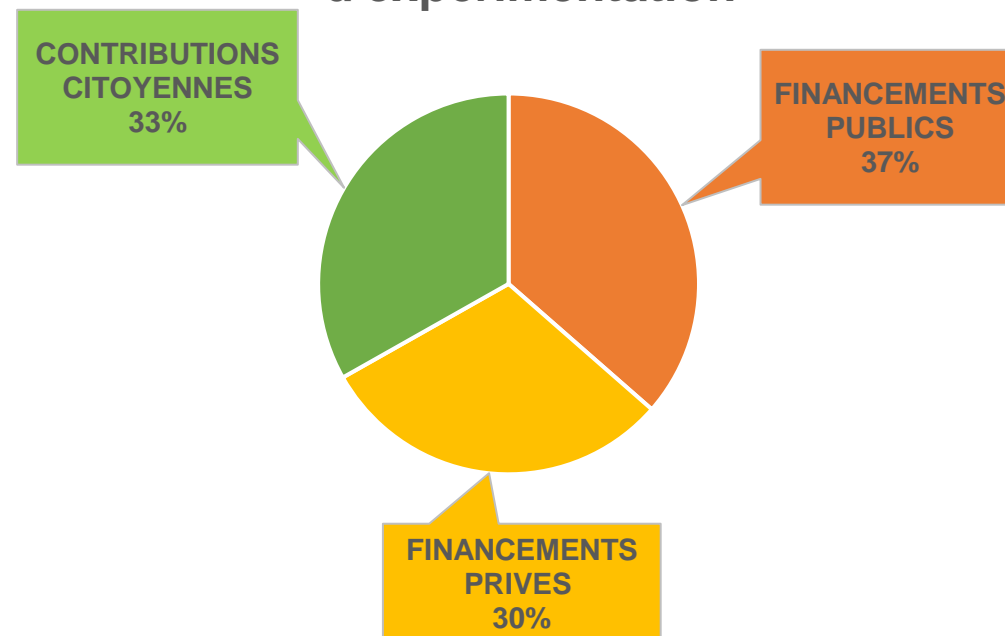
- **FINANCEMENTS PUBLICS : 120 000 €**
 - Ville de Montpellier 2022 : **15 000 €**
 - Montpellier Méditerranée Métropole 2022 : **30 000 €**
 - Ville de Montpellier 2023 : **30 000 €**
 - Montpellier Méditerranée Métropole 2023 : **30 000 €**
 - Région Occitanie : **15 000 €**
 - *Département de l'Hérault : 10 000 € (en cours d'instruction)*
- **FINANCEMENTS PRIVÉS : 100 000 €**
 - Fondation Daniel et Nina Carasso : 50 000 €
 - Fondation de France : 50 000 €

Au 31/09/2023 les cotisations citoyennes représentent :

CONTRIBUTIONS CITOYENNES :

- Au 31/09/2023 : 72 832 €
- Sur les 12 mois, projection (si taux de cotisations stables) : 125 000 €

Budget Caisse sur les 8 mois d'expérimentation



La consommation du budget Territoires à VivreS Montpellier

Depuis le mois de février 2023, la Caisse Alimentaire Commune a versé 117 157 MonA dont:

- 72 832 relèvent de cotisations citoyennes (62 %);
- 44 325 relèvent des subventions (38 %)

A ce rythme de consommation du budget sur la base de 400 expérimentateur-ices :

- Si le ratio de cotisations/subventions reste à 60/40, nous aurons consommé 185 000 euros (sur 220 000 euros acquis) à fin juillet 2024;
- Si le ratio de cotisations/subventions passe à 50/50, nous aurons consommé 215 000 euros (sur 220 000 euros acquis) à fin juillet 2024.

Les projections montrent que l'augmentation du budget par l'apport des contributions citoyennes permet de prolonger l'expérimentation jusqu'à juillet 2024.

La Caisse Alimentaire Commune / TerrAsol

La proposition de montée en puissance de la Caisse Alimentaire Commune :

- PHASE 1 : Février 2023 – Juillet 2024 (18 mois) : Expérimentation avec 400 participant·es
- PHASE 2 : Août 2024 – Décembre 2025 (18 mois) : Expérimentation avec 800 participant·es

La Caisse Alimentaire Commune dans le consortium de réponse à l'AMI démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires – Banque des Territoires :

Ville et Métropole de Montpellier, MIN de Montpellier, Association d'abattage mobile à la ferme de l'Hérault, collectif Territoires à VivreS, Chaire Unesco Alimentation du Monde.

→ Maturation (avril 2023 / mars 2024) -> Déploiement (2024/2028)

Animation, capitalisation, diffusion, développements et maintenances informatiques :

- **2023** : 220 000 € dont 160 000 € de RH (4 ETP)
- **2024** : 270 000 € à 300 000 €
- **2025** : 270 000 € à 300 000 €

Un dispositif de recherche à la croisée de l'évaluation et de la recherche-action participative*

- 1- Elaboration d'une idée par un collectif d'acteurs et chercheur-es
- 2 - Co-conception de l'expérimentation en croisement des savoirs et des pratiques : dispositif opérationnel et conditions d'expérimentation
- 3 - Mise en place d'un conseil scientifique et élaboration d'un cadre de recherche
- 4 - Construction d'une méthode d'observation du processus
- 5- Analyse en croisement des savoirs et des pratiques

*La dimension participative et coopérative désigne la mise en relation et l'implication de l'ensemble des parties prenantes liées au sujet abordé, en premier lieu les « premiers concernés». Elle induit la mise en commun des ressources, l'implication du chercheur, le croisement des savoirs, la recherche de relations égalitaires et non concurrentielles entre les parties et les savoirs, la recherche de partage des bénéfices.

La recherche-action participative vise la co-production de connaissances, le renforcement des capacités et de la puissance d'agir, la transformation des rapports sociaux et le renforcement de la démocratie (Maurel, 2010).

P. Scherer (MIAM, 2021)

1

ACCES / SECURITE ALIMENTAIRE

Paniers alimentaires :
quantité / qualité / diversité
Ressentis, vécus

CITOYENNETE ALIMENTAIRE

Espace d'éducation populaire -
apprentissage
Dynamique d'empowerment
engagement - dimension
collective
Politisation - plaidoyer

PRATIQUES ALIMENTAIRES

Lieux d'approvisionnements
choix de produits / conso
Transformation / cuisine
Représentations

2

OFFRE ET PAYSAGES ALIMENTAIRES

Conventionnement
Points de vente et
approvisionnements
Emergence de nouveaux
points / déserts
alimentaires

**OBSERVATION ET ANALYSE
DE L'EXPERIMENTATION**

"EFFETS POTENTIELS"

SYSTEME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Production alimentaire
Système d'approvisionnement
Soutien producteur-ices
Structuration filières
Accès foncier

3

TRANSFORMATION SOCIALE

Justice sociale : redistribution
et reconnaissance
Pouvoir d'agir
rapports de domination
Inégalités sociales et politiques

TRANSFORMATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques sociales, alimentaires,
écologiques, démocratiques
transversalité
Espaces de gouvernance partagée
Place des citoyen-nes

TRANSFORMATION ECONOMIQUE

Créations de valeurs
matérielles et immatérielles
Économie locale
modèles économiques

PROJET DE SSA

gestion démocratique
caisse
Conventionnement

